

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 70 (1982)

Heft: [8-9]

Artikel: Monique Bauer-Lagier : (suite de la page 5)

Autor: Chaponnière, Corinne / Bauer-Lagier, Monique

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-276572>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

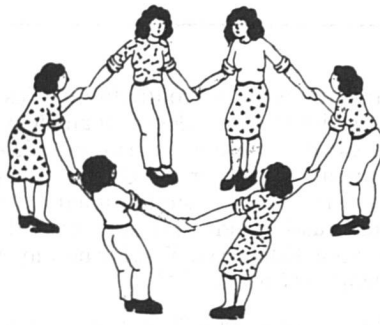
Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Afrique du Sud : toujours l'apartheid

Le service d'information des Nations-Unies publie (DIP/684 - 81 - 40 375) une brochure très complète sur les **Souffrances des femmes noires en Afrique du Sud sous le régime de l'apartheid**. Elle contient notamment les rapports établis par les NU en vue de la conférence de Copenhague, et la description des efforts entrepris par les femmes elles-mêmes pour lutter contre la politique d'apartheid. A la suite, une liste de recommandations à la communauté internationale (gouvernements et organisations non gouvernementales) pour soutenir les femmes noires d'Afrique du Sud dans la lutte contre les discriminations raciales.

Le Conseil international des femmes, dont l'ASF est la branche suisse, vient de publier (NC/82/7) un rapport établi à l'intention de l'UNESCO, rappelant la politique constante du CIF, ses nombreuses résolutions, ses activités, en particulier celles du Conseil national des femmes d'Afrique du Sud, dans la lutte contre le racisme et les préjugés raciaux et, d'une façon générale, pour le respect de la personne humaine.



Lesotho

Des associations membres de l'ASF ont récolté Fr. 6 855. — en faveur d'un projet recommandé par l'UNESCO : dans le village de Maghaka, 75 femmes se sont groupées pour se perfectionner dans les domaines de l'éducation des enfants, de la culture maraîchère et de l'artisanat, particulièrement par l'échange de leurs expériences personnelles, occasionnellement en faisant appel à une personne de l'extérieur. Elles cherchent encore à se procurer des tables et des bancs, un fourneau de cuisine, une machine à coudre. Elles espèrent aider à former des groupes analogues dans d'autres villages.

Femmes arabes : une grève de la faim pas comme les autres

Les femmes de trois diplomates arabes en poste à Washington (Arabie saoudite, Syrie et observateur de la Ligue arabe) ont quitté le 28 juillet la fraîcheur et la séclusion protectrice de leur domicile pour s'installer, non voilées, dans le parc Lafayette, face à la Maison-Blanche, pour manifester par une grève de la faim leur opposition au siège de Beyrouth, notamment à l'interdiction d'importer l'essence nécessaire aux boulangeries et aux hôpitaux. Elles ont répondu sans réticences aux interviews des journalistes et des nombreux promeneurs. C'est un acte d'émancipation remarquable vis-à-vis de leurs maris et des traditions islamiques. L'initiatrice de cette grève, la femme de l'ambassadeur d'Arabie saoudite, est licenciée en droit de l'Université de Damas. Cette démarche insolite avait été suggérée par la maison de relations publiques que les grévistes avaient consultée auparavant.

P. B.-S.

Monique Bauer-Lagier

(suite de la page 5)



Photo Mick Desarzens

FS : Cette inadéquation est selon vous commune à tous les partis ?

MBL : D'autres femmes, d'autres appartenances politiques que la mienne, se sont elles aussi retirées de la vie politique ou ont rompu avec leur parti, sans doute pour des raisons partiellement analogues aux miennes. Si elles veulent faire entendre une autre voix, si elles essayent d'apporter autre chose, elles sont vite rejetées : les politiciennes ne peuvent « durer » qu'en cal-

quant leur attitude sur celle des hommes de leur parti, ou en se conformant strictement aux mots d'ordre.

FS : Il y a pourtant, dans votre parti comme dans d'autres, des personnalités masculines qui divergent de la ligne du parti... et qui n'en durent pas moins !

MBL : Peut-être sommes-nous plus vulnérables que les hommes. Les femmes que j'ai rencontrées en politique consacraient toutes leurs forces aux buts qu'elles poursuivaient. Elles sont beaucoup plus attachées aux causes qu'elles défendent qu'au pouvoir lui-même ; elles sont alors plus touchées, aussi, par leurs échecs. De plus, le climat de paternalisme qui règne dans la vie politique s'ajoute encore aux difficultés qu'ont les femmes à se faire entendre. Déjà minoritaires dans les structures politiques, elles sont encore minorisées, souvent, au sein de leur parti si elles tentent de rester elles-mêmes : on dira d'elles qu'elles « font du sentiment », qu'elles sont passionnées, qu'elles manquent de réalisme ou de sens politique. On admet difficilement la contestation : or, les femmes sont un élément de contestation.

FS : Malgré les difficultés que vous avez rencontrées, vous n'avez jamais cessé d'encourager les femmes à prendre des responsabilités politiques. Vous ne perdez donc pas espoir...

MBL : Je reste convaincue que le nombre des femmes dans les institutions politiques joue un très grand rôle. Aussi longtemps que les femmes ne seront pas équitablement représentées, elles ne pourront

pas être elles-mêmes dans les structures du pouvoir : elles auront toujours autant de réticences à s'exprimer en tant que femmes, et à rappeler des valeurs qui ont toujours été occultées jusqu'à présent. Mais dans la situation actuelle, tout est faussé dès le départ : il y a trois femmes sur quarante-six au Conseil des Etats ; les commissions d'experts, dont le rôle est très important dans les décisions sur le plan fédéral, comptent 4 % de femmes, et seul 1 % d'entre elles sont présidées par des femmes... Ce sont des chiffres effrayants !

Or, le mandat politique reste un moyen privilégié de faire avancer des causes, puisqu'il peut donner aux problèmes un écho public plus vaste que par aucun autre moyen. A côté des groupements non politiques — qui font, bien souvent dans l'ombre, un travail remarquable — les partis remplissent encore le rôle de courroie de transmission entre la base et les autorités, en ouvrant l'accès aux lieux où se prennent les décisions. C'est pourquoi il est nécessaire que les femmes rentrent massivement à tous les niveaux de décision, pour y apporter ce qu'elles ont de spécifique : leur richesse propre, qui ne peut être qu'une source d'équilibre dans le monde où nous vivons.

Mon souhait serait, enfin, que les femmes qui s'engagent dans la vie politique sans compromission, sans servir seulement d'alibis à leurs partis, soient davantage soutenues par les autres femmes : car elles sont, en 1982 encore, des pionnières.

(Propos recueillis
par Corinne Chaponnière)